

BTV Hainaut
Rue de la poire d'or 32A
7033 CUESMES
064 33 64 55
064 33 05 08
btv.hainaut@btvcontrol.be

ACP LE STADE
C/O CAP SUD NIVELLES

PLACE EMILE-DE-LALIEUX 1
1400 NIVELLES

CUESMES, 21/12/22

O/Ref. : K09896411/BW/MD
U/Ref. :
Tel. : 067 79 44 44
Verslagnr. : 0269-221128-01

RAPPORT DE CONTROLE D'UN RESERVOIR DE MAZOUT SOUTERRAIN

Date du contrôle : 28/11/2022 Conclusion : **VERT**
Lieu du contrôle : **ACP LE STADE RUE DES CROIX DU FEU 1-3
7100 LA LOUVIERE**
Personnes présentes : Concierge Mr Dubois

1. DESCRIPTION GENERALE ET CARACTERISTIQUES

Description générale: Réservoir cylindrique métallique simple paroi

Constructeur	: inconnu	Numéro de fabrication	: inconnu
Année de construction	: inconnue	Attestation de conformité	: pas d'application
Type	: cylindrique	Simple / Double paroi	: simple
Capacité	: 10000l selon exploitant	Produit	: C - MAZOUT

Sans / Avec protection cathodique: **sans**

2. ESSAIS ET CONTROLES

Contrôle selon l' Arrêté du Gouvernement Wallon du 17/03/2003-24/07/2008 et l'instruction de travail 10ld024 – 10ld027.

Les points indiqués ont été contrôlés:

- Contrôle de la présence de permis d'exploitation:
- Contrôle de la présence de la déclaration à l'administration communale :2022-G5/SR/AL/AM/fl/ci3.63-58594 valable jusqu'au29/06/2032
- Rapport de contrôle précédent : 0269-220328-01
- Présence de l'attestation de conformité du réservoir: pas d'application
- Contrôle de visuel de l'installation de stockage : en ordre
- Contrôle de la pollution éventuelle en dehors du réservoir : en ordre
- Contrôle de la présence éventuelle d'eau et de boue dans le réservoir à combustible liquide : en ordre
- Contrôle de la présence et fonctionnement d'un système d'avertissement ou d'un dispositif anti-débordement : sifflet, sonde électronique ou tout autre système équivalent : sifflet en ordre
- Contrôle de la présence et fonctionnement d'un système de contrôle d'étanchéité permanent équipé d'un système d'alarme visuel et sonore qui se déclenche en cas de perte d'étanchéité d'une des parois pour les réservoirs double paroi
- Contrôle du placement des accessoires tels que tuyauteries, vannes et pompes situées à l'aplomb de dispositifs de recueil et aménagés de manière à ce que toute fuite soit collectée vers lesdits dispositifs

10ld024-27W_Réservoir souterrain mazout ≥ 3000L et < 25000L_06-20



115-INSP

5. CONCLUSION

- A. Conclusion code VERT**
Le contrôle d'étanchéité et l'examen ont donné satisfaction.
L'essai suivant est à effectuer avant : 28/11/2025 (3/10 ans)
- B. Conclusion code ORANGE**
Le contrôle d'étanchéité a donné satisfaction.
Il y a bien de donner suite aux constatations citées ci-haut.
Un examen complémentaire est à effectuer avant : (6 mois)
- C. Conclusion code ROUGE**
Le contrôle d'étanchéité n'a pas donné satisfaction.
Il est interdit de remplir l'installation.
Les défauts constatés peuvent ou ont donné lieu à une contamination.
Le réservoir ne peut être maintenu en service et est à mettre hors service ou est à réparer.
Après éventuelle réparation professionnelle le réservoir peut être remis en service après contrôle et après avoir réussi une épreuve d'étanchéité.
Une copie du rapport est envoyée au fonctionnaire chargé de la surveillance.

6. COMMUNICATION

- Signification des remarques: concerne les défauts qui n'exercent pas d'influence sur la conclusion . Ce sont des constatations qui ne relèvent pas de l'examen, mais qui peuvent menacer la sécurité ou les données de l'organisation.
- Photocopies: le rapport ne peut être multiplié qu'en entier.
- Dans partie 2. Essais et contrôles et 5. Conclusion seulement le texte avec cases "" est d'application.
- Le réservoir a aussi fait l'objet d'un contrôle conformément aux prescriptions légales imposées par l'arrêté du Gouvernement Wallon du 03/07/1997, 30/11/2000 et 08/05/2003.

L'expert,
269 Wautier W
numéro d'agrément:
AgrW.IS-013
AgrW.TUS-071/A/05
AgrW.DEP-013/A/05

Pour le Directeur,
A. MUSSCHE, Responsable BW



Alexandre Mussche